

La Méditerranée en 2030 : les voies d'un avenir meilleur



RÉSUMÉ

LE DESTIN DES PAYS RIVERAINS de la Méditerranée dans les vingt prochaines années est incertain : Déclin possible ? Divergences des rythmes de croissance et d'insertion dans la mondialisation ou plutôt convergence et ancrage définitif des trois rives de la Méditerranée dans un système d'interdépendance mutuelle ? Ces trois scénarios sont possibles, tant le futur est ouvert. Retenons donc l'hypothèse que le scénario de la convergence puisse se réaliser et que les pays européens et ceux du Sud et de l'Est de la Méditerranée aient un avenir commun. Que doivent faire les gouvernements et les acteurs de la société civile pour renforcer et accélérer cette pro-

babilité de convergence ? 10 propositions sont déclinées par le projet Méditerranée 2030.

Le projet Méditerranée 2030 consiste à associer tous les bureaux administratifs et privés de prospective des pays riverains de la Méditerranée pour que dans un effort collectif ils réalisent un travail de prospective, proposent des représentations de cet avenir commun et surtout déterminent ensemble les actions à entreprendre dès maintenant pour que dans vingt ans, le scénario de la convergence devienne une réalité. Comme le disait Maurice Blondel *«l'avenir ne se prévoit pas, il se prépare»*.

PARTENAIRES ET SIGNATAIRES

Albanian Council on Foreign Relations (Albanie)

Centre for Mediterranean Middle East and Islamic studies – Université du Péloponnèse (Grèce)

Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) – IAMM Montpellier

Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques (Mauritanie)

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM)

Euro Mediteranski Forum (Croatie)

Haut Commissariat au Plan (Maroc)

IEMed (Espagne)

Information and Decision Support Center (Égypte)

Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (Tunisie)

Institut Tunisien des Études Stratégiques (ITES) (Tunisie)

Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED)

Ministère de la Science, de l'Éducation et des Sports (République de Croatie)

Projet «Mauritanie vision 2030»

Frédéric Blanc, Délégué général du FEMISE

Larabi Jaïdi, Université Mohammed V Rabat-Agdal (Maroc)

Cécile Jolly, Centre d'Analyse Stratégique (France)

Choghig Kasparian, Directrice de l'Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-économique (Liban)

Robert Kasparian, ex-Directeur général de l'Administration Centrale de la Statistique Libanaise (Liban)

Salam Kawakibi, Arab Reform Initiative

Hervé Le Bras, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (France)

Ali Marouani, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (France)

Tawfiq Mouline, Directeur général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (Maroc)

L'ENSEMBLE MÉDITERRANÉEN a développé un tissu de relations économiques, politiques et humaines qui lui confère une dimension régionale certaine. Cette intégration est cependant d'ampleur très variable selon les pays et les sous-régions qui composent cet ensemble. L'Union européenne y occupe une place centrale pour l'ensemble des riverains, soit qu'ils en soient membres ou destinés à la rejoindre, soit qu'ils aient noué des accords et des relations économiques privilégiés avec elle. De fait, si l'Europe latine, les pays de l'Adriatique (Balkans occidentaux), le Proche-Orient et le Maghreb se situent dans une continuité géographique, leur hétérogénéité économique, institutionnelle et socioculturelle est patente. La Méditerranée est en devenir et fait l'objet d'un investissement politique et privé. Les motivations sont variées, économiques, politiques, citoyennes, sociales, écologiques et culturelles, à l'image des pays et des populations qui la compose. Mais ces initiatives tendent toutes à tisser plus fortement ce que l'histoire a fait et défait, à accélérer une convergence vers un mieux être de la région, à accroître sa place face aux grands ensembles économiques mondiaux. C'est dans ce contexte qu'une prospective de la Méditerranée apparaît nécessaire.

À première vue, le diagnostic n'est pas immédiatement favorable à l'intégration méditerranéenne. La convergence des revenus peine à se réaliser entre les pays du bassin méditerranéen; les échanges commerciaux et de capitaux y ont moins progressé qu'avec les autres zones du commerce mondial (pays émergents). La croissance des flux d'investissement en provenance des pays du Golfe a plus fortement orienté les pays arabes méditerranéens vers le développement de l'immobilier, des télécommunications et, dans une moindre mesure, des services financiers. La diversification des échanges de biens et de capitaux pourrait constituer une opportunité si elle s'accompagnait d'une montée en gamme et de niveau technologique permettant des gains de productivité favorables à la croissance et à l'emploi. Or force est de constater que la dynamique centrifuge de l'Europe n'a pas conduit à un flux d'investissement majeur (stagnant autour de 2 %) autorisant des transferts technologiques significatifs ni à une co-traitance industrielle comparable à celle organisée avec les pays d'Europe de l'Est ou au sein de l'Asie émergente.

SI L'ENSEMBLE MÉDITERRANÉEN en rattrapage par rapport à l'Europe a bénéficié de la dynamique passée de la croissance mondiale tirée par les pays émergents, cette croissance reste faible, comparée à celle des aires géographiques les plus dynamiques du monde. L'Europe est également entrée

dans une zone d'étiage due à son ralentissement démographique et à la faiblesse de ses gains de productivité. En 2030, l'Inde et la Chine compteront 3 milliards d'habitants et 25 % du PIB mondial, contre 12 % aujourd'hui et seulement 3 % en 1990. Ce basculement de l'économie mondiale présente des opportunités inédites de marché, de convergence mondiale des revenus et de sortie de la pauvreté, mais fait aussi courir un risque de marginalisation des régions moins dynamiques. L'Euro-Méditerranée pourrait ainsi être confrontée à un affaiblissement de sa capacité d'influence sur des régulations internationales qui pèseront sur sa destinée du fait de l'extraversion croissante des économies. Le règlement de la sortie de crise, emmené par le couple Chine-Amérique, témoigne du recul de la multipolarité. Cette domination des Etats-continentaux et des marchés émergents pourrait imposer à la région méditerranéenne un modèle social plus inégalitaire et moins protecteur dans une course à l'attractivité, maintenant au Sud des conditions de travail dégradées et accentuant au Nord la dualité des marchés du travail et le spectre des délocalisations. Car si la puissance économique des pays émergents sera en 2030 équivalente à celle des pays avancés, leur revenu par habitant n'aura pas connu la même progression : ils seront globalement riches mais individuellement pauvres, prolongeant la mise en concurrence de la main d'œuvre mondiale. Bien évidemment, les perspectives pourraient être plus ouvertes si le nouveau contexte géopolitique conduisait à un monde multipolaire et si les pays émergents, sous pression sociale interne, mettaient en place un système social plus redistributif.

Des complémentarités à exploiter pour une vision pleinement méditerranéenne

POURTANT LES COMPLÉMENTARITÉS euro-méditerranéennes sont patentes. **Complémentarité des forces vives** d'abord, entre une Europe vieillissante, dont le déclin probable du nombre d'actifs affecte la croissance potentielle, et une rive sud et est méditerranéenne où les jeunes entrants sur le marché du travail seront nombreux durant une génération, de surcroît plus qualifiés que par le passé étant donné l'investissement dans l'éducation (entre 20 et 60 % de la population y détiendra, selon les pays, un niveau secondaire ou supérieur en 2030). En 2030, les actifs potentiels seront situés à 40 % sur les rives Sud et Est de la Méditerranée contre 60 % en Europe (y compris les Balkans occidentaux), le

rapport étant de 30 à 70 % aujourd'hui. Dans le monde de demain, l'unité de compte politiquement viable sera le milliard d'habitants. L'UE 27, dans ses frontières actuelles, stagnerait autour de 500 millions, l'Euro-Méditerranée permettrait de constituer un pôle approchant cette cible.

Si les actifs seront au Sud demain plus encore qu'aujourd'hui, **la dynamique d'emploi est incertaine**. Maintenir le taux de création d'emploi en Europe (1,3 %) aboutirait à un déficit de main d'œuvre de 40 millions en 2030 même en allongeant la durée d'activité. Symétriquement, le maintien des taux de création d'emploi des pays sud et est méditerranéens (2 %) est insuffisant à 2030 pour réduire substantiellement les taux de chômage et d'inactivité « formels » très élevés de la région (avec une part importante d'économie de « subsistance » informelle). Si les suppléments des uns ne viendront pas mécaniquement compenser les carences des autres, tant en raison du cloisonnement des marchés du travail que des politiques migratoires restrictives, deux facteurs plaident en faveur d'une plus grande mobilité au sein de la région euro-méditerranéenne : (1) elles peuvent pallier la faiblesse de la mobilité intra européenne, et combler les déficits sectoriels de main d'œuvre (services à la personne, hôtellerie restauration, BTP) ; (2) elles peuvent renforcer le niveau et l'adaptation des qualifications des travailleurs du Sud et des Balkans aux besoins de l'économie et encourager une migration plus circulaire.

Les complémentarités de dotations naturelles plaident également en faveur d'une plus grande intégration régionale. Cette complémentarité est évidemment énergétique non seulement du fait des énergies fossiles mais peut-être surtout par la disposition naturelle en ressources renouvelables des pays sud et est méditerranéens (pour exemple, 1 m² du Sahara équivaut à un baril de pétrole; la vitesse du vent s'échelonne sur la rive sud du Bassin entre 6 et 11 m/s). Elle peut aussi être agricole entre une Europe plus « céréalière » et « carnée », aux terres arables et aux ressources en eau relativement abondantes, où l'emploi agricole est devenu marginal, et un Sud où l'activité rurale reste conséquente et dont la production méditerranéenne est menacée par le stress hydrique, l'urbanisation rampante et l'impact du changement climatique. Paradoxalement, si la diète méditerranéenne est valorisée en Europe, la consommation sud et est méditerranéenne est essentiellement céréalière. Ces complémentarités de consommation et de dotations naturelles seront renforcées en 2030, au Sud par l'augmentation de la population et du revenu accroissant la consommation céréalière, au Nord par les exigences accrues en matière diététique (obésité) orientant les préférences ali-

mentaires vers les fruits et légumes. Là encore les dotations des uns ne viendront pas mécaniquement alimenter les besoins des autres dans un marché mondialisé, où les puissances émergentes alimentent le marché et tentent de se procurer des ressources naturelles raréfiées.

La complémentarité euro-méditerranéenne ne saurait se limiter à une complémentarité commerciale asymétrique, le Sud étant pourvoyeur de ressources naturelles et de biens primaires à faible valeur ajoutée, le Nord de biens sophistiqués plus chers. Les dotations « naturelles » sont elles-mêmes non seulement sources de « malédiction » mais aussi en raréfaction, ce qui renforce certes leur avantage comparatif à court terme mais impose une transition qui à 2030 sera très largement entamée. Quelle que soit la disponibilité ou non de ressources naturelles, très variables selon les pays, **la logique d'offre doit céder le pas à une logique de demande**. C'est vrai en matière énergétique et environnementale où la solution à la raréfaction des ressources (eau, énergie) et à la sécurité environnementale réside autant sinon plus dans les « économies » réalisées (baisse de l'intensité énergétique, maîtrise de la demande en eau) que dans les progrès technologiques et les alternatives aux énergies fossiles. En matière agricole, la poursuite d'une logique d'offre aboutirait au Sud à la disparition d'une agriculture vivrière posant un redoutable défi rural, social et environnemental, au Nord à la poursuite d'une intensification agricole défavorable à l'emploi, au développement rural et à l'équilibre écologique.

PASSER D'UNE LOGIQUE d'offre à une logique de demande signifie surtout de **favoriser la création de marchés solvables** et non de maintenir les économies en rattrapage par rapport à l'Europe dans une sous-traitance appauvrissante, mue par les seuls différentiels de salaires. Il ne s'agit pas seulement dans cette perspective de faire jouer à ces économies le rôle de plate-forme low cost à destination du marché communautaire, par ailleurs déjà rempli par la Turquie et la Croatie, dans une moindre mesure par le Maghreb, mais de valoriser l'argument de la proximité comme gage de qualité (en particulier sanitaire ou environnementale) et de réactivité. L'augmentation tendancielle des prix du transport à moyen terme (faible substituabilité au pétrole) et de son impact environnemental, la résurgence chronique d'accidents sanitaires liés à l'importation de produits à bas coût, la variabilité accrue de la demande et la convergence des modes de consommation de part et d'autre de la Méditerranée valident cette hypothèse. Le resserrement sur une base régionale des arbitrages de localisation pourrait ainsi conduire progressivement à une réduction des différentiels de salaire et des condi-



tions de travail. La plus grande mobilité de la main d'œuvre constituerait un facteur adjuvant de la résorption tendancielle des inégalités salariales renforçant l'acceptabilité sociale de l'offshoring et de l'outsourcing méditerranéen.

Dans ce contexte, **le renouvellement de l'organisation productive euro-méditerranéenne passe aussi par les services** dont tous les pays sont bien dotés. Il ne s'agit pas seulement de valoriser les avantages comparatifs de chacun, reposant sur une Europe spécialisée dans les services à haute valeur ajoutée et des pays sud et est méditerranéens spécialisés dans les services supports (tourisme, transport, télécommunications, avec une progression sensible des services médicaux et financiers) mais de prendre en compte une complémentarité accrue entre services et biens qui peut permettre une intégration euro-méditerranéenne plus profonde et plus harmonieuse. Il n'est pas de services sans biens, comme en témoigne l'essor concomitant dans la téléphonie mobile de biens physiques et de services associés. De la même manière, à l'agroalimentaire et à l'énergie sont associés les services de transport et de distribution. Ce sont les services qui procurent déjà la plus forte valeur ajoutée aux biens dont la production standardisée est peu chère et considérablement fragmentée au niveau international. Au-delà, les échanges de services encouragent une harmonisation des normes qui, avec la libéralisation commerciale multilatérale, deviennent les premiers obstacles au commerce. Ils imposent une circulation des hommes via la prestation de services ou la liberté d'établissement qui favorisent la convergence des compétences et des rémunérations. Ils permettent à terme d'envisager un mode de développement moins axé sur la détention de produits physiques autorisant une moindre consommation de ressources naturelles.

Enfin, la Méditerranée est un espace où les valeurs des individus convergent du fait de l'importance des migrations, où la circulation des idées et des hommes va de pair avec une plus grande homogénéité des modes de vie et des aspirations. Cette convergence des modes de vie se manifeste notamment au Sud et à l'Est de la Méditerranée par une montée de l'individualisme, qui modifie le rapport aux autres avec une moindre emprise de la famille élargie et une défiance à l'égard des institutions, victimes de la même désaffiliation qu'en Europe ; des comportements de fécondité proches de ceux prévalant en Europe, des aspirations à la liberté et au bien-être qui se traduisent d'ailleurs par un désir d'émigrer, singulièrement parmi les jeunes générations. Là encore, il ne s'agit pas de renouveler une domination «culturelle» qui ne ferait que donner de la vigueur à la théorie du

« choc des civilisations » (S. Huntington), mais bien de se fonder sur des convergences réelles dans le respect des différences. Comme l'Europe a construit une union des nations, la Méditerranée devrait être celle des cultures.

Des défis communs à relever

LES ÉCONOMIES EURO-MÉDITERRANÉENNES NE CRÉENT PAS ASSEZ D'EMPLOIS. L'orientation rentière des économies sud et est méditerranéennes où se conjuguent faiblesse de l'entrepreneuriat et de l'innovation, prédominance du secteur public sur le secteur privé, explique leurs faibles performances en termes d'emploi. En Europe, à la fin du rattrapage du gap technologique avec les Etats-Unis est venu s'ajouter la baisse de la population active que l'investissement seul ne saurait compenser. Au total, la dynamique des gains de productivité sera essentielle pour la croissance de demain au Nord comme au Sud. Ces gains de productivité seront obtenus par trois facteurs fondamentaux : une amélioration sensible du capital humain (au Sud) et de sa circulation (au Nord) ; une rationalisation de l'organisation productive ; un accroissement des performances technologiques et de l'innovation. Dans ces trois domaines, les fondements d'une coopération déjà existante mériteraient d'être renforcés, permettant d'accélérer les transferts de technologie et de savoir-faire.

Les économies méditerranéennes doivent également s'adapter à une plus grande sobriété énergétique et une préservation des ressources naturelles. Il s'agit pour les économies productrices d'hydrocarbures d'organiser l'après pétrole (en dehors de la Libye, les pics de production pétrolière et gazière devraient être atteints en 2020-25) et pour les pays importateurs de diminuer l'intensité énergétique de la croissance et de créer une économie plus respectueuse de l'environnement. Si rien n'est fait, même en tenant compte des progrès réalisés et des projets en cours pour valoriser les énergies renouvelables, la demande énergétique sera telle au Sud et à l'Est de la Méditerranée qu'elle anéantira les efforts réalisés en Europe pour lutter contre le changement climatique. Si les effets du changement climatique devraient être plus sévères en Méditerranée qu'en moyenne dans le monde, les pays du Maghreb, du Proche-Orient et de l'Adriatique auront moins les moyens de s'en prémunir (effet revenu), alors même qu'ils auront peu contribué au réchauffement de la planète (leurs émissions de gaz à effet de serre, bien qu'en hausse continue, sont bien en deçà des moyennes

européennes). Ces effets négatifs viendront s'ajouter à des conditions agro-climatiques déjà difficiles au Sud et à l'Est de la Méditerranée (une pression sur les ressources en eau dépassant les 100 % selon le Plan bleu ; un taux d'exploitation des terres arables qui atteindrait plus de 80 % en 2030 selon la FAO ; une urbanisation qui à cet horizon devrait progresser de 60 % selon les Nations Unies). Dans ce contexte, un développement plus soutenable impose des transferts technologiques et de compétences aujourd'hui essentiellement européens, pour valoriser les éco-activités et la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles. Les éco-technologies constituent aujourd'hui des opportunités de marché et elles pourraient trouver une application en Méditerranée, en particulier dans des pays où il s'agit de créer des nouvelles installations plutôt que d'en réhabiliter d'anciennes. Leurs coûts, encore souvent supérieurs à ceux des technologies moins sobres, nécessitent néanmoins des incitations publiques dont le poids financier pourrait être « partagé » dans un cadre euro-méditerranéen afin de rétablir une forme d'équité environnementale.

AJOUTÉE À LA DÉGRADATION prévisible des conditions agro-climatiques en Méditerranée, **la crise alimentaire de 2008 a remis au premier plan la question agricole et rurale**. Elle contraint les Etats à repenser les politiques agricoles et la sécurité alimentaire, à tenter de réguler les échanges et à sécuriser les approvisionnements. L'arrêt en 2015 de la densification rurale au Sud et à l'Est de la Méditerranée et la réforme de la PAC européenne d'ici 2013 peuvent constituer une opportunité à saisir pour des restructurations agricoles dans un cadre euro-méditerranéen, visant à assurer la santé alimentaire des populations, à renforcer des systèmes agricoles produisant emplois et revenus locaux, et à conditionner l'agriculture intensive à une gestion plus respectueuse de l'environnement. La gestion de la qualité pourrait l'emporter sur celle des quantités, avec une labellisation des productions méditerranéennes, dont les « services » rendus en termes de santé, de qualité nutritionnelle et environnementale, de proximité, pourraient être collectivement valorisés. Une telle évolution permettrait d'accroître la valeur ajoutée des productions méditerranéennes, d'accélérer les investissements agricoles Nord/Sud, la professionnalisation des filières et la qualification des agriculteurs. Cette orientation plus « méditerranéenne » de la politique agricole pourrait être compensée par une contribution des productions céréalières à une forme de stabilisation des cours et de garantie des approvisionnements, par la constitution de stocks de sécurité et une contractualisation Nord-Sud.

Dernier défi méditerranéen, les migrations « méditerranéennes » sont amenées à se poursuivre à la fois en raison de facteurs push (différentiel démographique et de revenu entre les deux rives ; phase d'émergence économique favorable à la migration des classes moyennes en risque de déclassement) et pull (pénuries de main d'œuvre en Europe voisinant avec un fort taux de chômage ; volonté d'attirer la main d'œuvre très qualifiée ; approfondissement de l'intégration régionale). Or si les migrations constituent un indéniable facteur de développement et d'intégration sociale, économique et culturelle, l'équilibre entre *brain drain* et *brain gain* d'un côté de la Méditerranée, entre bénéfices économiques et « pertes » sociales de l'autre, est pour le moins sujet à controverse. Une politique de mobilité euro-méditerranéenne pourrait néanmoins s'appuyer sur une évolution déjà perceptible de la migration en provenance des rives sud et est (Balkans inclus) : les flux de migrants seront plus éduqués que par le passé, le passage par la migration n'étant qu'une étape dans un parcours destiné à accroître son expérience, ses compétences et ses qualifications (expérience, acquisition de diplômes), autorisant des allers-retours. C'est sur cette migration circulaire et « qualifiante » qu'une politique de mobilité euro-méditerranéenne devrait se fonder, pour compléter (et non remplacer) les politiques d'intégration des migrants qui restent une priorité politique des pays d'accueil et de départ. Elle requiert des préalables en termes de portabilité des droits et de reconnaissance des qualifications mais sa valorisation semble indispensable pour que mobilité rime avec stabilité et prospérité.



Un avenir méditerranéen menacé par la marginalisation ou la divergence

Le scénario de la marginalisation : une convergence par le bas

LA POURSUITE DES TENDANCES actuelles (taux de croissance en Europe inférieurs à 2 % par an, avoisinant les 3-4 % au Sud et à l'Est de la Méditerranée et dans les Balkans) n'est pas favorable à une convergence méditerranéenne. En 2030, elle maintient les écarts de revenu entre pays, sans rattrapage, tandis que les spécialisations des pays sud et est méditerranéens restent cantonnées dans des produits de gamme inférieure à faible contenu technologique, avec un ralentissement rural qui n'est pas compensé par la création de nouvelles activités. Elle accroît les pressions environnementales (les émissions de CO₂ des pays sud et est



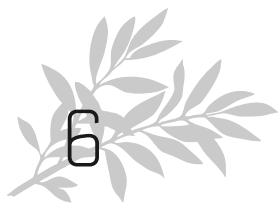
méditerranéens équivalent en 2030 à celles, stabilisées, des pays de l'Europe latine) ; elle ne résout pas la question de l'emploi au Nord, où la limitation des flux migratoires, conjuguée à la baisse de la population active, limitent le potentiel de croissance, comme au Sud où la faible dynamique d'emploi maintient plus de la moitié de la population dans l'inactivité et des taux de chômage avoisinant les 10 %, le marché informel jouant le rôle de variable d'ajustement. Les Balkans sont confrontés aux mêmes difficultés (taux d'inactivité légèrement supérieurs à 50 % et taux de chômage à peine inférieurs à 10 %), avec l'apparition concomitante de pénuries de main d'œuvre locales et sectorielles. Dans ce contexte, la pression migratoire reste forte, alimentée essentiellement par le différentiel de revenu, tandis que les politiques migratoires restrictives se renforcent au Nord comme au Sud et affectent les travailleurs peu qualifiés mais aussi qualifiés.

LA CRISE DE 2008 pourrait contribuer à noircir davantage ce tableau. Les pays de l'Europe du Sud sont aujourd'hui les plus fragilisés par la crise. Ce sont également les pays européens dont les échanges croisés euro-méditerranéens sont les plus dynamiques, la géographie des échanges restant fortement marquée par la proximité, de même que les flux migratoires. Un ralentissement durable de ces économies, handicapées par les changes fixes et sans solidarité de la zone euro, conduirait à un retrait de leurs échanges et de leurs investissements dans les pays voisins des Balkans et du Sud de la Méditerranée. Dans ce contexte, l'intégration institutionnelle euro-méditerranéenne resterait limitée et les élargissements prévus repoussés sine die. L'UPM dans ce cadre serait en mal de projets et la libéralisation des services risquerait d'être entravée par les craintes de dumping social. Cette atonie de la croissance de l'Europe latine pourrait conduire à une marginalisation globale de l'espace méditerranéen du fait d'une interdépendance des économies (les Balkans, la Turquie et le Maghreb commerçant essentiellement avec l'Europe). Plus vraisemblablement, elle induirait aussi, dans les économies du Sud de la Méditerranée et des Balkans, des transferts de capitaux originaires du Golfe et des pays émergents (ainsi qu'un détournement du commerce vers ces pays) qui trouveraient à s'investir dans une zone à faible coût et à fort rendement. Une forme de convergence méditerranéenne par le bas s'opérerait ainsi, l'ensemble des pays en rattrapage avec l'Europe s'approchant des niveaux de revenu de la Méditerranée européenne, mais au prix d'une divergence européenne forte.

Le scénario de la divergence : une insertion disparate dans l'économie mondiale

CAR AU-DELÀ DE LA MARGINALISATION, c'est bien la divergence qui menace la Méditerranée. Le basculement de la dynamique de l'économie mondiale pourrait jouer en ce sens avec des gagnants et des perdants au niveau national et régional. La croissance, tirée par celle des pays émergents, renforcerait la compétitivité au détriment du pouvoir d'achat et de la demande intérieure. Les spécialisations industrielles des Balkans occidentaux et du Sud de la Méditerranée s'approcheraient de celles des pays d'Europe de l'Est, ces économies devenant la nouvelle plate-forme low cost de l'Europe communautaire et place avancée de la pénétration du marché communautaire pour les émergents. Cette dynamique de la croissance mondiale plus qu'euro-méditerranéenne avantagerait les économies les plus compétitives qui ont déjà connu un phénomène de rattrapage : la Croatie dépasserait le Portugal en revenu par habitant, la Turquie, la Tunisie et les pays de l'ancienne Yougoslavie s'en rapprochant sensiblement, et creusant l'écart avec les autres pays du Maghreb (Algérie, Egypte), du Proche-Orient (Liban, Jordanie) et de l'Adriatique (Albanie) bénéficiant d'une moindre dynamique de croissance. En Europe, le potentiel de croissance de la Grèce et du Portugal serait également affaibli par des difficultés de balance des paiements et les déficits publics, accroissant des divergences non seulement intra-méditerranéennes mais également intra-européennes. Le processus euro-méditerranéen progresserait en termes de libéralisation agricole mais ne serait pas assorti de contreparties en termes de transferts, accentuant l'exode rural au Sud et la concentration agricole au Nord. La libéralisation des services se limiterait à certaines prestations de services sans aller jusqu'à la liberté d'établissement, renforçant dès lors une sélectivité de la main d'œuvre en fonction des niveaux de qualification.

DANS CE CONTEXTE, outre les pressions environnementales liées à la croissance économique et de revenu, la mer Méditerranée accentue sa place de transit de l'économie-monde, bénéficiant des nouvelles opportunités de développement des échanges mais avec des impacts plus aigus en termes de pollution, de perte de biodiversité et d'artificialisation des côtes. Un tel scénario contribuerait à accroître fortement la dualisation des économies et des territoires (marginalisation des intérieurs, développement littoral), le développement des filières d'exportation en matière industrielle et agricole se faisant au détriment des productions à destination des marchés intérieurs. Les taux d'activité et d'em-



ploi s'élèvent mais très inégalement dans l'ensemble de la Méditerranée: les taux de chômage décroissent mais restent élevés au Sud et à l'Est de la Méditerranée et dans les Balkans (entre 9 et 10%), l'Europe parvient à compenser partiellement ses pertes d'activité par une migration facilitée essentiellement pour les travailleurs qualifiés (carte bleue européenne) mais au prix d'un allongement sensible de la durée d'activité. La dualité des marchés du travail reste forte au Nord comme au Sud, accroissant les inégalités entre une élite mondialisée bien insérée dans les échanges mondiaux et des travailleurs peu qualifiés soumis à une flexibilité accrue au Nord, à des conditions de travail et de rémunération dégradées au Sud. En matière énergétique, les progrès dans l'utilisation des ressources renouvelables sont compensés par une hausse de la demande conduisant à une croissance des émissions de gaz à effet de serre, aussi prononcée globalement que dans le scénario tendanciel, avec des différences nationales plus marquées. Le déclin euro-méditerranéen de l'agriculture s'accompagne d'une forte pénétration des fournisseurs du reste du monde (viande, céréales), tandis que les productions strictement « méditerranéennes » (fruits et légumes, huile d'olive, vin) qui n'ont pas été labellisées sont fortement concurrencées par des provenances lointaines (Chili, Australie, Brésil, Chine).

Un autre destin est possible : le scénario de convergence par le haut

ENTRE LA DIVERGENCE et la marginalisation, la Méditerranée peut connaître un autre destin, sous réserve d'une action politique volontariste et partagée par l'ensemble de ses riverains et sous les auspices d'une multipolarité dans les régulations internationales. Une croissance globalement plus forte et plus riche en emploi nécessite de valoriser les complémentarités euro-méditerranéennes, d'étendre à l'ensemble de la Méditerranée certaines modalités de redistribution et de protection et de renforcer la compétitivité. Un tel scénario supposerait un cadre institutionnel renforcé où la perspective d'adhésion à l'Union ou au marché intérieur accélérerait l'harmonisation des normes, comme l'ont montré les exemples de la Croatie ou de la Turquie, comme celui des nouveaux Etats membres. Dans un système régionalement intégré (établissement au niveau régional des quatre libertés mises en place dans l'Union européenne, accès au mar-

ché intérieur européen et harmonisation des normes), accompagné de certaines coopérations renforcées ouvertes aux pays sud et est méditerranéens, les ressorts internes de la croissance pourraient permettre un accroissement de la productivité et de l'emploi au niveau régional. Tous les pays de la région atteignent alors des revenus par habitant supérieurs à 10000 \$ en 2030. Les taux d'activité des pays sud et est méditerranéens et des pays adriatiques se rapprochent de ceux de l'Europe où la migration, davantage circulaire et mieux « intégrée », est venue pallier les pénuries de main d'œuvre et alimenter les marchés de consommation.



Alors que faire ?

ATTEINDRE DES PERFORMANCES régionales convergentes, plus égalitaires socialement et territorialement, ne peut être obtenu par les seules libéralisations commerciales dont les impacts sont limités dans une économie mondialisée. La libéralisation des services peut constituer un facteur de croissance plus vigoureuse mais elle ne saurait renforcer la dynamique d'échanges et d'emploi sans une harmonisation des normes. A défaut, cette libéralisation restera limitée et son potentiel de création de revenu également. Au-delà, dynamiser les ressorts internes de la croissance ne peut faire l'économie d'une réhabilitation des systèmes de protection sociale garants d'une consommation soutenue et de soutiens publics pour permettre aux hommes et aux biens d'affronter la concurrence mondiale exacerbée. De ce point de vue, la mise en place d'un « écosystème » méditerranéen est la condition de son autonomie et de sa croissance. Dès lors, certaines recommandations axées sur les grands défis et les grands facteurs de convergence euro-méditerranéennes peuvent être proposées :

1. Investir dans le capital humain en favorisant la mobilité (autoriser la migration temporaire pour des services contractualisés et des projets co-financés par l'UPM) et la qualification des personnes (création d'un socle de base commun et d'un réseau euro-méditerranéen de formations professionnelles et de reconnaissance-accréditation des compétences et des diplômes ; soutenir le projet d'Université euro-méditerranéenne et approfondir ErasmusMed,...).
2. Accélérer les transferts de savoirs, de compétences et de technologies (1) en favorisant l'émergence de « pôles de compétitivité » (*clusters*) et de



recherche euro-méditerranéens sur des secteurs porteurs ou riches en emploi (technologies de l'information et de la communication pour les services, techniques agricoles et d'efficacité énergétique, etc.) ; (2) en resserrant les arbitrages de localisation sur une base régionale : de ce point de vue, la mise en place d'un système de préférences régionales allant au-delà du libre-échange et fondée sur des critères de qualité sociale, sanitaire et environnementale contribuerait à accélérer les transferts de capitaux et de savoir-faire.

3. Créer un espace institutionnel commun accompagné de transferts, un statut avancé bénéficiant de fonds de « préadhésion » au marché intérieur (signifiant l'établissement progressif des quatre libertés de circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes), et approfondir les discussions sur le processus d'adhésion des pays candidats à l'Union européenne.

4. Engager un processus de certification méditerranéenne centrée sur les services et l'agriculture dans un premier temps, avec un label méditerranéen garantissant une qualité sanitaire (mise en place d'une agence sanitaire) et environnementale en matière agricole, un niveau de compétence et de qualité de services pour les prestations de services.

5. Sélectionner les projets de l'UPM (co-financement) sur leur potentiel de création d'emploi, et/ou de sobriété énergétique.

6. Créer un fonds méditerranéen environnemental visant, d'une part à renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique des pays sud et est méditerranéens et des Balkans, d'autre part à finan-

cer les projets d'infrastructures de transport d'énergies renouvelables et de transport collectif alternatif au mode routier, les projets de développement propre réduisant les gaz à effet de serre, les projets de rationalisation de la demande en eau et d'efficacité énergétique en particulier dans le résidentiel-tertiaire. Mettre en place un fonds solaire euro-méditerranéen.

7. Mettre en place une banque méditerranéenne d'investissement, fondée sur les mêmes principes que la BEI, et conçue pour favoriser le financement des PME, acteurs clés en matière de création de richesse et de l'emploi.

8. Intensifier les réseaux de transports au sud de la méditerranée en vue de favoriser la fluidité des échanges commerciaux Sud-Sud, avec une attention particulière au transport multimodal permettant une meilleure optimisation du coût de la logistique.

9. Elaborer une politique commune de sécurité alimentaire (dispositifs mutualisés d'assurance des risques agricoles ; constitution de stocks de sécurité et élaboration de mécanismes d'intervention d'urgence) et de développement rural (infrastructures matérielles et immatérielles des filières ; formations managériales et technologiques)

10. Créer un observatoire euro-méditerranéen permanent chargé de suivre la convergence ou la divergence du développement de la Méditerranée, d'évaluer l'efficacité des mesures éventuelles qui seront prises pour l'intégration méditerranéenne et de sensibiliser les opinions publiques de tous les pays riverains sur ces questions.

En dehors des signataires, ont participé à la réflexion du consortium «Méditerranée 2030» et soutenu son action, les organismes suivants : **Centre d'Etudes Appliquées et de Prospective** (Algérie) ; **CeSPi, Centro Studi di Politica Internazionale** (Italie) ; **Commissariat Général à la Planification et à la Prospective** (Algérie) ; **Direction de la prospective, Ministère des Affaires étrangères** (France) ; **Observatoire méditerranéen de l'énergie** ; **State Planning Organization** (Turquie)



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPEMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement. → www.ipemed.coop